



**RAPPORT de la MISSION
EFFECTUEE par AREMAU
en MAURITANIE**

à Wade-Seguellil (Adrar)

Nouackchott et Thialgou (Brakna)

du 07 février au 22 février 2009

Ce rapport est la synthèse des notes prises et rédigées

par Marie-Claire Rivoire et Francine Bosc



Comptes-rendus

Textes et photos

Sommaire

Présentation de la mission d'Aremau en février 2009	p. 3
1 – Parrainage du palmier Aremau à Wade-Seguellil.....	p. 4
2 – Rencontres et visites à Nouakchott	p. 5
2.1. Rendez-vous au Service de la Coopération et de l'Action Culturelle (SCAC)	p. 5
2.2. Rencontre avec l'Association des Ressortissants de Thialgou à Nouakchott chez Monsieur Yall Zakaria	p. 6
2.3. Visite de l'école capitale 7 avec Bâ Abou	p. 8
3 - Rencontres et visites à Thialgou	p. 10
3.1. Visite de l'école de Thialgou et réunion avec les Parents d'Elèves et le Directeur de l'Ecole	p. 11
3.2. Réunion avec les représentantes de la coopérative des femmes	p. 15
3.3. Réunion avec l'Association sportive et culturelle des jeunes de Thialgou (ASCJT)	p. 18
3.4. Visite du village de Thialgou.....	p. 21
4. Signature de la convention Aremau / ART	p. 26

Présentation de la mission d'AREMAU

Février 2009



Francine Bosc, Marie-Claire Rivoire avec Ahmed Ould Jiyid, Secrétaire général de l'ONG El Velah sur le site de la future palmeraie de Wade-Seguelli

Marie-Claire RIVOIRE et Francine BOSC, adhérentes d'AREMAU, se sont rendues en Mauritanie du 08 février au 22 février 2009 où elles ont effectué les missions suivantes :

1°) **Dans l'Adrar**, elles ont participé, en partenariat avec l'association « *Palmeraie Internationale de Wade – Seguellil - Atar – Mauritanie* », à la création d'une palmeraie à Wade Seguellil, en parrainant un palmier au nom de l'association AREMAU.

2°) **A Nouakchott** :

- Elles ont rencontré le représentant d'AREMAU en Mauritanie, M. Bâ Abou, instituteur, bibliothécaire à l'Ecole Capitale 7, école avec laquelle l'association entretient des échanges depuis l'année 2000.
- A l'Ambassade de France :
 - Elles ont été reçues en audience par M. Goldstein, responsable du Service de la Coopération et de l'Action Culturelle (SCAC) et Julien Rouyat, attaché de Coopération. A l'ordre du jour : un projet de reconstruction de 6 classes à Thialgou et, plus généralement, quelles sont les actions à mener dans ce village ...
 - Elles ont eu un entretien avec Marie-Pierre Dumas, qui travaille au Bureau du Livre du SCAC – Appui à la filière du Livre-, pour avoir des conseils sur l'aide à la création d'une bibliothèque à l'école de Thialgou.
- Elles ont rencontré l'Association des Résidents de Thialgou à Nouakchott afin de faire le point sur les relations entre Aremau et les associations de Thialgou depuis la mission de 2008.

3°) **A Thialgou** (Brakna commune de Boghé)

Elles ont rencontré les représentants de la société civile, les édiles, le Directeur de l'Ecole, les enseignants, pour approfondir les échanges existants depuis avril 2008 et pour aborder le projet de reconstruction de 6 classes dans le cadre de la coopération décentralisée.

1. Palmeraie de Wade-Seguellil dans l'Adrar

Parrainage du palmier d'Aremau

Vendredi 13 février 2009 – après-midi

Nous avons accompagné Colette Fillion-Nicollet, Présidente de l'Association Palmeraie Internationale de Wade-Seguellil, dans l'Adrar afin de rencontrer Ahmed Ould Jiyid, Secrétaire général de l'ONG El Velah. Cette ONG a pour objectifs d'améliorer la production et la transformation agricole par l'offre de techniques adaptées à la région et pour appuyer les opérateurs locaux par la promotion de leurs initiatives.



Site de la palmeraie de Wade-Seguellil

L'association Palmeraie Internationale de Wade-Seguellil vient en appui à El Velha pour lutter contre la désertification de l'Adrar en réalisant à Wade-Seguellil un réseau d'eau appelé « foggara ».



Construction d'une foggara

Afin de financer ce projet, dont l'aboutissement serait la réalisation d'une palmeraie, Colette Fillion-Nicollet a lancé une opération de parrainage de palmiers.



Emplacement du futur palmier Aremau

Aremau, ayant accepté de parrainer un palmier, cet acte a été officialisé, en présence de Ahmed Ould Jiyid et Colette Fillion-Nicollet à Wade-Seguellil. Le palmier d'Aremau porte le n° 12 sur 20 palmiers actuellement parrainés.

Coordonnées de l'association Palmeraie Internationale de Wade-Seguellil en France :

Colette Fillion Nicollet – [email : fillioncolette@orange.fr](mailto:fillioncolette@orange.fr)
10, rue de Mortillet – 38000 Grenoble – Tél. 06 12 52 71 95

Contact El-velah en Mauritanie :

Ahmed Ould Jiyid – [email : el-velah@netcourrier.com](mailto:el-velah@netcourrier.com)

2. Rencontres et visites à Nouakchott

Lundi 16 février 2009 à 12 h.

2.1. Rendez-vous au Service de la Coopération et de l'Action Culturelle (SCAC)

2.1.1. Rencontre avec Marie-Pierre DUMAS

Bureau du Livre – Appui à la filière du livre

Nous avons échangé, avec elle et Abou, sur quel est le choix de livres le plus judicieux à faire pour équiper les bibliothèques des écoles mauritaniennes.

Elle nous a montré un panel d'ouvrages pour la jeunesse qui paraît le plus adapté aux enfants africains.

Elle se propose de nous envoyer la liste des éditeurs et des auteurs de livres que l'on peut trouver en France.

Elle nous a conseillées de consacrer un budget à l'achat de livres appropriés plutôt que d'envoyer des livres récupérés qui ne seront jamais lus car ils ne correspondent pas à l'imaginaire ou à la réalité des enfants mauritaniens.

Mieux vaut quelques livres bien choisis, que beaucoup de livres inappropriés.

Sinon, pour les ouvrages d'occasion, on doit privilégier : les dictionnaires, encyclopédies, revues éducatives pour la Jeunesse, livres instructifs, livres scolaires, etc.

Pour les livres de contes, Abou insiste sur le choix de livres avec beaucoup d'illustrations et peu de texte (et un sujet approprié à l'environnement d'un enfant africain ou sur un thème universel).

Coordonnées de Marie-Pierre Dumas :

[e-mail : marie-pierre.dumas@laposte.net](mailto:marie-pierre.dumas@laposte.net)

marie-pierre.dumas@diplomatie.gouv.fr

Tél. (222) 529.96.12 / Port. 451.64.55



Coin lecture de la bibliothèque des enfants au Centre Culturel Français

2.1.2. Rencontre avec M. Bernard GOLDSTEIN et M. Julien ROUYAT

M. Bernard Goldstein nous a rejoint dans le bureau de M.-P. Dumas où nous avons poursuivi la réunion avec lui, puis avec M. Julien Rouyat.

Lorsque nous avons soumis à M. Goldstein le dossier de reconstruction des classes de l'école de Thialgou et demandé dans quelle mesure le SCAC pouvait intervenir financièrement dans ce projet, il nous a proposé de rencontrer Julien Rouyat, l'attaché de coopération chargé des micro-projets. Celui-ci étant présent dans les locaux, nous avons pu nous entretenir avec lui en présence de M. Goldstein.

Le projet d'Aremau peut rentrer dans le cadre du FSD (Fonds Social de développement) utilisé pour les micro projets portés par les sociétés civiles, coopératives ou communes locales. Ce qui implique, pour notre projet, que le dossier du FSD soit rempli et présenté par l'ART (par exemple).

Le formulaire nous a été remis. J'ai proposé qu'il soit transmis au Président d'Aremau, afin que celui-ci vérifie que cette demande est bien compatible avec le dossier déposé au Conseil Régional Midi-Pyrénées et que nous sommes en mesure de répondre à tous les critères.

Si notre dossier est recevable, l'aide financière pourrait intervenir en 2010 pour un montant maximum de 20.000 €.

M. Goldstein a insisté sur le montage du dossier qui doit englober, non seulement la restauration des classes, mais les équipements annexes (eau courante, électricité, sanitaires, ...), l'intégration de l'école dans le village (animations culturelles, bibliothèque ouverte aux habitants les jours de marché, par ex.). Penser à faire des plantations d'arbres dans les cours d'école, celles-ci étant souvent dépourvues d'ombre !

Sur le plan éducatif, Il faut s'inquiéter de savoir :

- s'il y aura des enseignants en plus pour assurer les cours, une fois les classes supplémentaires construites ?
- quels sont les enfants qui fréquentent l'école, viennent-ils des villages environnants et pourquoi ?

Au terme de cette rencontre, j'ai proposé à M. Rouyat de lui faire envoyer par mail le projet d'Aremau afin qu'il puisse en prendre connaissance.

Coordonnées de Julien Rouyat

Attaché de Coopération – Service de Coopération et d'Action Culturelle

Ambassade de France – BP 203 – Nouakchott – Mauritanie

Tél : (222) 529 95 59 – Fax (222) 529 96 15

[e-mail : julien.rouyat@diplomatie.gouv.fr](mailto:julien.rouyat@diplomatie.gouv.fr)

2.2. Rencontre avec l'Association des Ressortissants de Thialgou à Nouakchott chez Monsieur Yall Zakaria

Lundi 16 février 2009 à 21 h.

M. Yall Zakaria, ex-ministre de l'intérieur natif de Thialgou, nous a invitées à un dîner, à son domicile. Étaient présents à cette soirée pratiquement tous les Résidents de Thialgou à NKT, dont des personnalités tel que M. Le Sénateur.

M. Tall Ibrahima est à nouveau Président de l'ART, suite à l'intérim assuré par M. Yall Bocar. Nous avons eu l'occasion de le rencontrer à plusieurs reprises chez M. Yall Zakaria puis chez Abou avant notre départ et à notre retour de Thialgou



Soirée chez M. Yall Zakaria

Nous avons fait la connaissance, à cette soirée, de M. Wagne Abdoulaye (1), propriétaire de la maison où nous avons résidé à Thialgou. Il n'a pas pu venir par la suite à Thialgou mais nous a téléphoné avant notre départ pour prendre de nos nouvelles et nous souhaiter un bon voyage.

Compte-rendu de la réunion qui a suivi le dîner

M. Wagne Abdoulaye prend la parole au nom de M. Tall Ibrahima, président de l'ART, pour nous souhaiter au nom de tous les Thialgois, la bienvenue. Ils expriment toute leur reconnaissance envers Aremau qui, dans la continuité de l'esprit de Thialgou, a su développer des liens d'entraide, de fraternité et de solidarité.

L'ART est satisfaite des relations qui se sont tissées avec Aremau et du travail qui a été entrepris. Il remercie Aremau et demande que ces remerciements soient transmis à son Président.

Marie-Claire salut les présents et remercie, à son tour, M. Le Ministre pour son accueil. Elle transmet les salutations d'Etienne Rivoire qui prévoit de venir en Novembre avec une délégation. Actuellement, il prépare un container de 20 m³ à destination de Thialgou, contenant entre autre des jeux pour le jardin d'enfants.

Francine se présente puis toutes les personnes de l'assemblée sont à leur tour nommées : les représentants de l'ART, de l'Association des Jeunes de Thialgou, M. Le Sénateur et d'autres personnalités invitées.

M. Tall Ibrahima fait une intervention en « peular », traduite par M. Wagne Abdoulaye : il exprime la fierté d'avoir un ministre et un sénateur dans leur village. Il parle de leur intégrité et de leur dévouement. Ils sont cités en exemple et ont une notoriété dans tout le département. La communauté de Thialgou doit être consciente de cela.

M. Yall Zacharia explique que tous les ressortissants de Thialgou sont animés du même esprit : ils ont à cœur de promouvoir la dynamique économique et sociale de Thialgou.

Puis, M. Le Ministre nous souhaite un bon séjour.

M. Le Sénateur explique que les gens de Thialgou sont tous solidaires.

Ainsi, il raconte que pendant leur jeunesse, alors qu'ils étaient collégiens, lui et ceux de sa génération ici présents, ont participé financièrement grâce à leur bourse scolaire, et physiquement pendant le WE et les vacances, à la construction de la première école de Thialgou.

Beaucoup de personnalités en Mauritanie sont issues de Thialgou. Leur village est un exemple et un modèle pour le Département.

M. Bâ Abou prend ensuite la parole. Il confirme que Thialgou est un petit village plein de grands hommes. Il cite la phrase suivante : *« Si on reste seul à faire un rêve, il restera un rêve ; mais si tout le monde rêve le même rêve, ce rêve devient réalité. »*

Puis Abou fait l'historique des relations entre l'école Capitale 7 et Aremau : d'abord, la mise en place d'une correspondante, puis la création d'une bibliothèque qui est devenue pilote.

Il évoque l'idée qu'il a eu de créer des liens entre Aremau et Thialgou afin de prolonger les relations avec Aremau, au-delà de l'école Capitale 7 qu'il risque de quitter un jour.

(1) M. Wagne Abdoulaye a été nommé le 11 août 2009, lors de la composition du nouveau gouvernement suite aux élections présidentielles du 18/07/09, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la modernisation de l'administration et des NTICs.

Il conclut sur le projet de restauration de l'école de Thialgou en cours.

Marie-Claire fait un compte-rendu de l'entrevue du matin au SCAC et souligne la nécessité de faire un projet cohérent.

M. Wagne Abdoulaye explique que le projet au départ était plus global. Il intégrait le maraîchage, l'hydraulique, etc. Seul le projet de reconstruction de l'école a été retenu.

M. Tall Ibrahima aborde l'organisation de notre voyage à Thialgou et de la décision à prendre quant au jour du départ qui pose un problème compte tenu des obligations professionnelles des uns et des autres.

2.3. Visite de l'école capitale 7 avec Bâ Abou

Mardi 17 février 2009 – le matin

La matinée a été consacrée à la visite de l'école Capitale 7.

Malheureusement, le Directeur de l'Ecole Capitale 7 étant absent, nous n'avons pas pu le rencontrer.



Abou étant actuellement en formation d'inspecteur, il n'est plus officiellement en poste à l'école 7 mais il se propose à continuer la correspondance tant qu'il est à NKT.

Quant à la tenue de la bibliothèque, il nous a présenté un instituteur, Mohamed, qui s'est proposé de s'en occuper et de continuer les animations culturelles autour des livres.



Abou et son remplaçant Mohamed dans la salle de classe transformée en bibliothèque grâce à l'apport de livres et de mobilier par Aremau



Le coin « jumelage Ecoles Capitale 7 / Bruguières » dans la salle de la bibliothèque

Nous n'avons pas pu voir les VTT, car ils sont remisés dans une salle fermée à clef et le Directeur n'étant pas là, Abou n'a pu nous les montrer.

Le panneau de basket n'a pas pu être installé faute d'emplacement propice dans l'école.

La seule solution possible est de le fixer sur un poteau. Abou nous a dit qu'il allait s'en occuper avec le Directeur de l'école.

Nous avons fait l'inventaire de la pharmacie avec Abou et acheté les produits manquants (sauf ceux qu'Abou ne jugeait pas utiles de renouveler ou qui étaient introuvables à NKT) pour un montant de 5 800 UM soit 18 € env.



Récréation dans la cour de l'école Capitale 7

3. Rencontres et visites à Thialgou

Jeudi 19 février 2009 – Départ de Nouakchott pour Thialgou

Départ pour Thialgou

M. Tall Amadou (le fils de M Tall Ibrahima), qui représente l'association des Jeunes de Thialgou à NKT, et Lam Oumar, Secrétaire Général de l'ART ⁽²⁾, nous ont accompagnées, avec Bâ Abou, à Thialgou.



Départ de NKT, Francine entourée de Tall Amadou, M&Mme Bâ Abou, Lam Oumar, Tall Ibrahima et le chauffeur du véhicule qui doit nous conduire à Thialgou

Arrivée à Thialgou



Comité d'accueil de la délégation à l'arrivée à Thialgou



Réception de la délégation par les personnalités civiles de Thialgou

Rencontres à Thialgou

Nous avons rencontré à Thialgou, au cours des différentes réunions qui se sont tenues et pendant la visite du village : M. Lam Amadou Tidiane, Président de l'association des jeunes à Thialgou ; M. Diallo Abou, Directeur de l'école ; Mmes les Représentantes de la Coopératives des femmes ; M. Lam Aliou, Professeur au lycée de Boghé ; M. Moussa Ibrahima Ngaidé, le Directeur de l'école 1 de Boghé ; M. Sy Hassane Dialadé, Président des Parents d'Elèves, le Doyen des Sages, ainsi que de nombreuses autres personnalités ...

⁽²⁾ M. Lam Oumar viendra en France à l'automne 2009 pour suivre une formation à l'Ecole des Impôts de Clermont-Ferrand pendant l'année scolaire.

3.1. Visite de l'école de Thialgou et réunion avec les Parents d'Elèves et le Directeur de l'Ecole

Jeudi 19 février 2009 – 18 h

a) Visite de l'école : Photos des classes et des équipements de l'école pour étayer le dossier déposé auprès du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.



Vue panoramique de l'école



Classes des plus grandes dans des locaux corrects et en bon état



Classe des plus petits dans les locaux dégradés (extérieur et intérieur)



Ruines des bâtiments, construits avec de mauvais matériaux, détruits par le temps et les intempéries

b) Réunion avec les Parents d'Elèves et le Directeur de l'Ecole

Sont présents :

- M. Bâ Abou, Président d'honneur de Aremau,
- M. Diallo Abou Adama, Directeur de l'Ecole de Thialgou, entouré des instituteurs de l'école,
- M. Sy Hassane Dialadé, Président des Parents d'élèves,
- M. Lam Oumar, Secrétaire Général d'ART,
- M. Lam Amadou Tidiane, Président de l'association sportive et culturelle des jeunes de Thialgou,
- M. Tall Amadou Ibrahima, Responsable de l'association des jeunes de Thialgou à NKT.
- ainsi que des représentants des différentes associations ci-dessus.



Réunion dans la cours de l'école à la tombée du jour

1°) Mise en route d'une correspondance entre les élèves

Le premier surjet abordé, est la correspondance entre les enfants de Thialgou et de Bruguères.

L'aide des parents d'élèves est sollicitée par le Directeur de l'école qui expose au Président des Parents d'élèves l'intérêt de la correspondance, l'aspect culturel, la connaissance de l'autre et de son environnement.

Le Directeur de l'école et les enseignants sont complètement partie prenante. Les modalités pratiques ne posent pas de problème. Les instituteurs de Thialgou regroupent les courriers et les transmettent à Abou à NKT, via le réseau ART. Abou se charge de les envoyer en France. Il fera la démarche inverse pour les lettres reçues de Bruguères.

Questions :

Qui commence la correspondance ? Il a été convenu (sauf décision contraire d'Aremau et de l'école de Bruguères), que ce sont les enfants et instituteurs de Bruguères qui lanceront la correspondance.

Quand commencer ? Une discussion a eu lieu concernant l'opportunité ou non de commencer cette action dès maintenant. A l'unanimité des présents, il a été convenu qu'il fallait lancer cette opération dès à présent.

Abou insiste sur l'implication des parents d'élèves pour renforcer les échanges pour les correspondances individuelles.



Présentation aux écoliers du projet d'échanges de correspondance

2°) Projet de reconstruction des blocs de classes

Nous faisons part à l'assemblée de l'avancé du projet : le dépôt du dossier au Conseil Régional de Midi-Pyrénées et la rencontre avec le SCAC à NKT.

Francine explique le principe de la demande d'aide dans le cadre du FDS (Fonds social de Développement) et de l'importance de la cohérence du projet : la reconstruction des classes doit s'accompagner des aménagements annexes (point d'eau, WC, électricité, etc.) et d'un encadrement d'enseignants suffisant.

Le Directeur acquiesce sur ces points :

Un robinet d'arrivée d'eau a été installé dans la cour.

Il y a 3 blocs de 2 WC dans la cour.

Il n'y a pas d'électricité dans l'école mais une extension du réseau électrique est prévue jusqu'à l'école (*Information à se faire confirmer*).



Un des 3 blocs de latrines dans la cour de l'école



Le point d'eau de l'école

Le Directeur pose le problème de la cohabitation du Jardin d'enfants et de l'école. C'est lui qui a pris l'initiative de prêter une salle, de manière informelle, au jardin d'enfants et il craint que cela puisse poser des problèmes à long terme car ce n'est pas légal.

Les présents pensent que ce serait bien que le jardin d'enfants ait un espace propre. Il y a un terrain déjà existant dans le village où se trouvait autrefois le jardin d'enfants. Le choix de l'emplacement devrait se faire entre les parents d'élèves et l'ART. Si la subvention est accordée, une part pourrait être retirée de la totalité pour créer une salle indépendante pour le jardin d'enfants.

Marie-Claire intervient pour signaler que le jardin d'enfants fait partie intégrante du projet de reconstruction de l'école. Le dossier, qui a été élaboré en collaboration avec l'ART, mentionne la construction d'une salle destinée au jardin d'enfants. La demande de subvention étant déjà déposée au CR de Midi-Pyrénées, ce n'est pas sûr qu'on puisse revenir sur ce point.

L'assemblée insiste sur le fait que le jardin d'enfants doit être indépendant par rapport à l'école. Par contre, le Directeur précise que la bibliothèque aura bien sa place dans l'école et pourra être ouverte au public.

3°) En conclusion

Le Président des parents d'élèves prend la parole pour dire que chaque parent souhaite voir son enfant apprendre et réussir sa scolarité. Pour cela, les écoliers doivent disposer de tout le matériel scolaire nécessaire, ce qui n'est pas toujours le cas car des parents n'ont pas les moyens d'équiper leurs enfants.

Le Directeur évoque toutes les difficultés financières que rencontrent les écoles publiques et le manque d'instituteurs. A Thialgou, les parents d'élèves ont eux-même recruté et payé un enseignant pour remplacer une institutrice pendant son congé de maternité !

Au terme de cette réunion, Marie-Claire remet officiellement au nom d'Aremau les affaires scolaires achetées à NKT au Directeur de l'école.

Suite à une liste fournie par le Directeur de Thialgou, ces fournitures ont été achetées pour la somme de 25 100 UM (soit 80 € env.)



Remise officielle au Directeur de l'école de Thialgou , de la part d'Aremau, des affaires scolaires achetées à Thialgou

Pour mémoire, historique de la construction de l'école actuelle

- La première école à Thialgou, qui n'existe plus, a été construite au cœur du village en 1966 par les habitants (*voir témoignage de M. le Sénateur plus haut*).
- *Concernant l'école actuelle :*
 - Le premier bâtiment a été financé et construit par les habitants en 1978/1979.
 - Un autre bloc a été construit en 1982 par une entreprise de maçonnerie avec l'aide des villageois.
 - Un bloc, actuellement complètement en ruine, a été construit par l'Etat dans le cadre du PAM (Programme Alimentaire Mondial) pour faire une cantine. Mais, cette cantine n'a jamais pu fonctionner faute de mise en place d'un service de restauration.
 - Un bloc, également en ruine, a été financé dans le cadre du projet Education 5.
 - Le bloc, où se trouve le jardin d'enfants, a été construit par les villageois.

3.2. Réunion avec les représentantes de la coopérative des femmes

Jeudi 19 février 2009 – 20 h 15



Abou et Oumar se font les interprètes entre les femmes et nous.

Marie-Claire salue toutes les dames de la part d'Aremau et de son Président. Elle explique l'objet de cette nouvelle visite et présente Francine.

Elle énumère les différents sujets abordés l'année dernière et demande si des problèmes ont été réglés depuis, s'il y a des évolutions ou au contraire de nouvelles questions à traiter. Elle prend la précaution de dire qu'elle et Francine n'ont pas de pouvoir de décision mais qu'elles peuvent les écouter et transmettre le compte-rendu de la réunion au Président d'Aremau.

Abou fait le point sur les choses demandées et qui sont acquises :

- les machines à coudre, la décortiqueuse, les équipements pour le jardin d'enfants feront partie de l'envoi du container en novembre.

Il propose donc d'aborder les nouvelles questions.

Une responsable de la coopérative nous salue et souligne les besoins actuels :

- *le centre de la coopérative ;*
- *l'équipement d'un petit marché ;*
- *l'aide au forage pour le potager.*

1°) Le centre de la coopérative, qui était le lieu où elles se rencontraient pour la couture, la broderie et le commerce, s'est effondré.

Si l'année dernière, elles n'avaient pas insisté sur cette question (elles avaient dit, qu'en l'absence de local, elles pouvaient se réunir chez les unes ou les autres), maintenant la situation était différente. En effet, si on doit leur livrer des machines à coudre et autre matériel, elles ont besoin d'un bâtiment pour stocker les affaires.

A la question de savoir s'il y a d'autres solutions envisageables que la construction d'un nouveau local, elles disent qu'elles préfèrent rester sur cet endroit car il leur a été attribué par le village.

2°) Le marché

Elles souhaiteraient un hangar sur la place du marché, à côté du (futur) centre, pour pouvoir mettre leurs étals et leurs produits à l'abri du soleil.

Nous leur proposons de venir demain visiter le potager et l'emplacement de leur (ex)-centre.



Les femmes posent devant l'emplacement où se trouvait leur local dont il ne reste que cette cavité dans le sol ! C'est ici qu'elles souhaitent voir reconstruire leur centre.

3°) Le problème, récurrent, de l'irrigation du potager est toujours d'actualité.

Le canal est complètement asséché actuellement.



Le canal cette année en fin février.

Ci-dessous en 2008 au même endroit



Deux puits ont été forés dans l'enceinte du potager, depuis l'année dernière, par deux ONG : World Vision et Caritas. Mais, ils n'ont pas été creusés assez profond. Le long du fleuve Sénégal, les puits doivent être au moins à 10 m. de profondeur ; or, ceux-ci ont été creusés à 8 m. De ce fait, les femmes ne peuvent puiser l'eau qu'au compte-gouttes et le potager est en train de dépérir.

Le puits de Caritas est équipé d'une pompe alimentée par un panneau photovoltaïque.



Le puits de Caritas équipé d'une pompe et d'un panneau photovoltaïque



Les femmes sont allées faire des réclamations auprès des interlocuteurs des ONG qui ont fait les puits. Le problème est que celles-ci mandatent et payent une entreprise pour faire les travaux. Il n'y a pas de suivi de chantier ni de réception de l'ouvrage.

Elles se sont rendues 3 fois à Bogué pour rencontrer un représentant de Caritas. Celui-ci est venu se rendre compte sur place, il y a une dizaine de jours. Depuis, pas de nouvelles.

Pour World Vision, c'est un ressortissant du village qui s'est occupé du projet. Le problème lui a été signifié.



Le puits de World Vision, comme celui de Caritas, n'a pas été creusé assez profond.



Malgré les deux puits, les sauts restent vident !

Marie-Claire demande au Secrétaire Général de l'ART si leur association était au courant de cette affaire et s'il était possible qu'elle intervienne pour aider ces dames dans leur procédure. Il répond qu'il découvrirait le problème et qu'il verrait comment les conseiller s'il ne se passait rien d'ici quelques temps.

VISITE DU POTAGER



Entrée du potager : depuis l'année dernière le potager a été fermé et clôturé pour le mettre à l'abri des animaux errants ou divaguant



Accueil festif et chaleureux des femmes à l'entrée de leur potager





Les femmes nous montrent l'état de sécheresse de leur potager et leurs cultures arrosées au compte-goutte. Elles nous font une démonstration de leur travail de la terre et de leur lutte contre les parasites.



3.3. Réunion avec l'Association sportive et culturelle des jeunes de Thialgou (ASCJT)

Jeudi 19 février 2009 – 22 h.

Présentation générale

La réunion commence par les salutations réciproques et les présentations



Lam Aliou, Professeur au lycée de Boghé, dit que l'assemblée est honorée de notre présence et nous présente le Président de l'ASCJT à Thialgou : Lam Amadou Tidiane et Tall Amadou Ibrahima qui représente l'association à NKT.

Les activités concernant l'ASCJT sont organisées à NKT où les jeunes se trouvent pendant l'année scolaire.

L'assemblée, présente ce jour, est constituée en grande partie des doyens de l'association. Les filles sont absentes, car elles sont à NKT et ne viennent que pour les vacances.

Marie-Claire rappelle les échanges, faits au cours de la réunion qui s'est tenue l'année dernière, où des préoccupations d'ordre générale ont été exprimées.

1°) Le projet de maison des jeunes

Tall Amadou fait l'historique des échanges avec Aremau qui ont commencé avec le passage de Colette Fillion-Nicollet à Thialgou en 2007.

A cette occasion, les jeunes de l'ASCJT avaient exprimé leurs besoins de matériel pour les activités culturelles et exposé leur projet de cybercafé avec une bibliothèque. Pour cela, la priorité serait la construction d'une maison des jeunes qui deviendrait un espace culturel avec une salle de spectacle.

Un terrain existe dans le village qui pourrait être affecté à l'implantation de cet équipement des jeunes.

Si un projet de cette envergure pouvait se réaliser, les jeunes pourraient participer pendant les vacances aux travaux d'assainissement (construction de latrines, nettoyage des décharges, ...).

L'association a un rôle formateur pour les jeunes en ce qui concerne la citoyenneté. Tous les jeunes du village, entre 15 et 30 ans, font partie de l'association et y sont actifs. Les doyens sont toujours présents quand on a besoin d'eux. La cotisation est de 200 UM/an.

Francine pose une question concernant la gestion de l'espace culturel : si celui-ci devait se faire, serait-il un équipement genre médiathèque ouvert à tout le village ?

La réponse est qu'un bibliothécaire serait formé et que la bibliothèque serait accessible à tous.

Lam Amadou demande si nous pourrions appuyer leur projet auprès du Centre Culturel Français avant notre départ.

Marie-Claire explique que nous sommes là pour écouter leurs besoins mais que nous n'avons aucun pouvoir de décision. Nous prenons note de leurs souhaits et les transmettrons au Président d'Aremau.

Nous avons déjà rencontré, à notre arrivée à NKT, le SCAC pour demander un soutien au dossier de subvention, déposé en France auprès du Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Ce dossier, monté en accord avec les représentants de l'ART et de l'ASCJT, est exclusivement axé sur la restauration de l'école.

L'implantation d'un jardin d'enfant et d'une bibliothèque/cybercafé a été intégrée dans le projet afin de répondre partiellement aux autres besoins du village exprimés par les familles et les jeunes.

Lam Aliou demande s'il est possible de construire, hors de l'enceinte de l'école, le jardin d'enfant, et éventuellement la bibliothèque/cybercafé, à des emplacements différents dans le village.

Marie-Claire explique que le dossier a été déjà déposé officiellement au C.R. de Midi-Pyrénées et qu'il est difficile en l'état actuel de revenir sur ce qui a été défini dans les objectifs du projet.

Lam Aliou convient qu'il est effectivement trop tard pour modifier la demande initiale et propose que si le jardin d'enfants doit être construit dans l'enceinte de l'école, il peut être séparé de celle-ci par une clôture ouvrant sur l'extérieur.

2°) L'utilisation des VTT

Les vélos sont d'une grande utilité et ont été prêtés à tour de rôle aux élèves qui se rendent au Collège ou au Lycée Technique à Bogué (4 kms).

Cette initiative a été très appréciée et a déjà fait l'objet de remerciements écrits à Aremau.

Cependant, nos amis Thialgois nous font les remarques suivantes :

- Il n'y a pas assez de vélos pour satisfaire tout le monde ;
- Ils sont trop petits pour la plupart (il faut prévoir des bicyclettes de taille adulte pour les adolescents) ;
- Les VTT ne correspondent pas aux besoins d'ici. Ils demandent trop d'entretien et les pièces sont difficiles à changer ou à trouver. Les vélos classiques correspondraient mieux à l'utilisation qui en est faite ici.
- Par ailleurs, il n'a pas été donné suite à la suggestion du Président d'Aremau, l'année dernière, d'utiliser les services du neveu d'Abou qui a un atelier de vélos pour prendre en charge les réparations. Peut-être faut-il réétudier cette possibilité ? A voir ...



Lam Amadou Tidiane, président de l'ASCJT à Thialgou, remet à Marie-Claire un cadeau pour le Président d'Aremau en présence de Tall Amadou Ibrahima, représentant l'association ASCJT à Nouakchott.

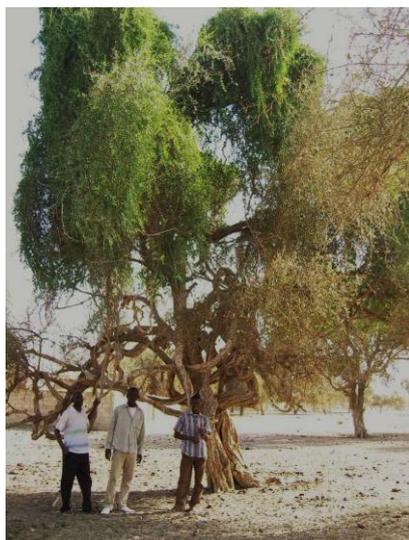
3.4. Visite du village de Thialgou

Vendredi 20 février 2009 – le matin.

3.4.1. Un arbre dédié à Aremau dans Thialgou !

Lors de la visite du village, Tall Amadou a proposé de dédier un arbre de Thialgou à Aremau. D'un commun accord, un arbre singulier par ses branches qui s'entrelacent, a été choisi. La proposition a été soumise à Lam Oumar, le Secrétaire Général de l'ART et à Bâ Abou, le Président d'Honneur d'Aremau, qui ont approuvé cette idée.

Une cérémonie officielle sera faite à cette occasion lors d'une prochaine mission d'Aremau à Thialgou.



3.4.2. Rencontre avec les éleveurs à 10 h 30 sur le site des abreuvoirs



La réunion s'est tenue sous un arbre, à proximité des enclos et abreuvoirs du bétail. Francine, ayant l'expérience de l'élevage des bovins et des caprins en France, a écouté attentivement les doléances des éleveurs.

Voici quelques une des préoccupations soulevées par les éleveurs :

- Problème de l'approvisionnement du fourrage pendant 6 mois de l'année :
En dehors des 6 mois où le bétail est en pâturage, il faut le nourrir pendant les 6 autres mois de l'année avec de la paille et du son de riz, produits ici ; les graines de coton et le blé sont importés (Sénégal).
- Ils ont été encouragés à faire l'élevage de vaches laitières mais celles-ci ne produisent que 2 à 3 l/jour pendant l'hivernage.
A l'origine, se ne sont pas des vaches laitières. Il y a eu un début d'insémination : sur 50 vaches inséminées, 5 pleines à ce jour. Coût de l'insémination : 8000 UM / insémination.
Les 4 mois de traite / année représentent env. 240 litres de lait.
Pour l'instant, ce n'est pas rentable. Une laiterie à Boghé leur achète le lait mais il n'y a pas de concurrence. C'est elle qui fixe le prix d'achat.
Ils ont besoin d'être conseillés sur cette forme d'élevage et évaluer l'intérêt de continuer dans cette voie.
- Le problème de l'eau est évoqué (besoin de nouveaux forages de puits ?).

LES TROUPEAUX DE THIALGOU



3.4.3. Promenade dans Thialgou

LES HABITATIONS



SCÈNES DE VIE, SCÈNES DE VILLAGE



3.4.4. Discussion autour du tracteur en panne

Monsieur N'Gaïdé Moussa Ibrahima, le Directeur de l'école 1 de Boghé a souhaité nous montrer le tracteur qui a été offert au village par une association française et qui est tombé définitivement en panne après seulement deux saisons d'utilisation.

En effet, ce tracteur équipé d'une charrue qui n'était pas adaptée au terrain de cette région n'a pas pu être utilisé par les villageois malgré les nombreux efforts de ces derniers pour trouver des solutions adéquates.

Après l'emprunt d'une charrue au lycée agricole de Bogué, puis l'achat d'une charrue par le village, le tracteur s'est avéré inutilisable.

On ne trouve pas de pièces de rechange en Mauritanie pour le tracteur de marque John Deere. Les tracteurs utilisés en Mauritanie sont des Massey Ferguson, d'où l'impuissance des thialgois à trouver des pièces de rechange et des artisans susceptibles de réparer leur engin.



Le tracteur et les charrues définitivement abandonnés

4. Signature de la convention Aremau / ART

De retour à Nouakchott et avant notre départ, nous avons officialisé la signature de la convention entre Aremau et l'ART –*association des résidents de Thialgou à Nouakchott*- en remettant le document signé par le président d'Aremau à Lam Oumar secrétaire général de l'ART, en présence de Bâ Abou, président d'honneur d'Aremau.

